

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 69-1085/SG/FP accordant une concession de passage de retour par anticipation à une fille à charge d'un secrétaire administratif de préfecture

n° 69-1085/SG/FP

Ministère  
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication  
9 juillet 1969

Numéro JO  
n° 15 du 25/07/1969

Date du numéro  
25 juillet 1969

### TEXTE INTÉGRAL

Une concession de passage de retour par anticipation Djibouti-Strasbourg est accordée à Mlle Marie-Claude Baldi, née le 7 mars 1954, fille à charge de M. Pierre Douteau, secrétaire administratif de préfecture de classe normale, 11° échelon (groupe II), Chef du Service administratif et financier du Port de Commerce de Djibouti (Ministère des Travaux publics et du Port):